



9, Grande Rue – 89110 SOMMECAISE

Tél : 03.86.73.64.14

[mairie.sommeçaise@orange.fr](mailto:mairie.sommeçaise@orange.fr)

[www.sommeçaise.fr](http://www.sommeçaise.fr)

## ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Le Maire de Sommeçaise,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-2,

**Vu** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L 3335-1,

**Vu** la demande du 12 juin 2025 formulée par le Comité des Fêtes de Sommeçaise,

### ARRETE

**Article 1** : Mme la Présidente du Comité des Fêtes de SOMMECAISE est autorisée à vendre des boissons des deux premiers groupes à l'occasion d'un Resto Marché, qui aura lieu sur la Place des Hirondelles à Sommeçaise, le vendredi 11 juillet 2025 de 18 heures au samedi 12 juillet 2025 1 heure.

**Article 2** : Le nombre d'autorisation est limité à 5 par an. Le demandeur peut encore déposer de 3 demandes.

**Article 3** : M. le Maire de Sommeçaise est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Montholon,
- Mme la Présidente du Comité des Fêtes de SOMMECAISE.

Fait à Sommeçaise, le 26 juin 2025.

Le Maire,  
Patrick DUMEZ